

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 9

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: Lemaigre, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186914>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

duits de l'industrie, grâce aux progrès immenses de celle-ci ?

Vous croirez peut-être que je me livre à ces digressions pour vous faire oublier le sort de mes bottines. Nullement. Soixante-cinq minutes après avoir pris mesure, elles m'étaient remises, brillamment cirées et me chaussant à merveille.

Cela ne suffit-il pas pour vous engager à visiter les ateliers de M. Gaillard, comptant aujourd'hui parmi nos industries les plus importantes, et occupant, régulièrement, un grand nombre d'ouvriers, qui, tous, nous ont parus contents de la position qui leur est faite.

L. M.

Nous empruntons au *Don Quichotte* cette charmante boutade, qui amusera sans doute nos lecteurs pendant quelques instants :

De tous les originaux que j'ai connus, le plus amusant et le plus spirituel était Gaston D..., peintre amateur, journaliste amateur, poète amateur — amateur en toutes choses et jovial en tout temps. Il lui était d'autant plus facile d'être amateur qu'il avait trente mille livres de rente. Sa fortune fut peut-être le principal obstacle à son avenir. N'étant pas en butte aux nécessités de l'existence, il ne travaillait que par boutades et jamais ne s'attela à une œuvre sérieuse.

Pendant l'été, il avait coutume de se fixer à Asnières, dans un chalet qu'il louait sur le bord de la Seine. Il s'y plaisait et y menait la vie à grandes guides. Tout à coup, il prit sa maison en horreur. Voici pourquoi :

Quatre fois au moins par semaine, souvent davantage, un homme en blouse, chargé d'un énorme paquet recouvert en toile d'emballage, passait sous ses fenêtres vers midi. C'était un bonnetier qui promenait sa marchandise par les rues et l'offrait de porte en porte.

Jusque-là, rien que de naturel. Mais cet homme ne se contentait pas de vendre du coton et de la laine ; il s'annonçait par un cri nasillard, qu'on entendait de loin et qu'il répétait de minute en minute. Il avait réduit ce cri à sa plus simple expression, et, par une de ces ellipses hardies coutumières aux colporteurs, il vociférait à pleins poumons :

« Chand d'bas ! »

Ce qui, dans la langue de Corneille, se traduit par : « marchand de bas ! »

Midi, c'était l'heure du déjeuner de Gaston. Ce cri, proféré régulièrement au moment où il se mettait à table, lui devint bientôt insupportable et le rendit malheureux. Il en perdit l'appétit. Les œufs à la coque n'eurent plus de charme pour lui, les côtelettes de pré-salé lui parurent amères.

Il s'était posé un problème dont la solution lui échappa.

— Cet homme vend des bas, se disait-il, et se livre à des éclats de voix pour avertir la pratique. C'est son droit. Mais pourquoi ne dit-il pas tout simplement : « marchand de bas », comme le bon sens le lui conseille et comme la grammaire lui en fait un devoir ? Quel intérêt ce négociant peut-il avoir à prononcer : « Chand d'bas ? »

Cela tourna bientôt à l'idée fixe. Gaston voulut en avoir le cœur net et prit un parti héroïque. Un jour, aux approches de midi, il se mit à sa fenêtre. Le cri odieux ne tarda pas à se faire entendre, et dans la poussière de la jetée apparut la blouse bleue du colporteur. Dès qu'il fut à portée, Gaston lui fit signe d'entrer. Il le reçut avec égards et avec une certaine solennité qui ne lui était pas habituelle.

— Monsieur, lui dit-il, si je ne fais erreur, vous vous livrez au commerce des bas ?

— Oui, monsieur, et aussi des chaussettes. Je tiens en outre les caleçons, gilets de flanelle, faux-cols, jupons en tricot, ceintures pour rhumatismes, bonnets de nuit, chemises de laine, bavettes pour enfants...

Gaston l'arrêta :

— Ni les jupons ni les bavettes ne sauraient me convenir. Mais pour les chaussettes, nous pourrions tomber d'accord.

Le colporteur se mit en devoir de déboucler son paquet.

Gaston l'arrêta une seconde fois.

— Monsieur, continua-t-il, vous êtes marchand de bas. Comment dites-vous : marchand de bas ?

— Plaît-il ? fit l'homme à la blouse.

Gaston répéta sa question avec le plus grand sérieux.

— Mais, je dis comme vous, répondit le colporteur, ne sachant ce que cela signifiait.

— Cela ne suffit pas : N'étant pas de la partie, je crains de me tromper. Auriez-vous l'obligeance de dire vous-même : « marchand de bas. »

— Est-ce pour vous moquer de moi que vous m'avez appelé ? s'écria l'homme.

— Pas le moins du monde, puisque mon intention est de vous faire un achat important. Seulement, j'ai des raisons particulières pour vous prier de dire : « marchand de bas. »

— Marchand de bas, répéta le colporteur ahuri.

— Parfaitement, fit Gaston avec satisfaction, vous vous exprimez à merveille. Mais, dites-moi, monsieur, puisque vous vendez des bas et que vous l'annoncez dans les rues, pourquoi ne criez-vous pas tout simplement : « marchand de bas ? »

— Hé ! je ne fais pas autre chose !

Votre bonne foi est évidente. Je vais vous prouver que vous êtes dans l'erreur, si vous voulez avoir l'obligeance de répéter votre cri.

— Mais...

— Une fois seulement, rien qu'une fois. Je n'abuserai pas.

— Chand d'bas ! cria d'une voix de stentor le colporteur visiblement égaré.

— Je vous disais bien. Chand d'bas n'est pas marchand de bas. Il y a un certain rapport, mais ce n'est pas cela.

Le marchand, qui commençait à devenir rouge de colère, réunit les bretelles de son sac et se dirigea vers la porte.

— Je vous ai annoncé, monsieur, que je voulais faire emplette de chaussettes. Ne prenez pas en mal ce que je vous dis avec politesse et montrez-moi ce que vous avez de mieux en échantillon.

Le colporteur parut subitement radouci et déballa sa marchandise.

— Voilà qui me convient assez, reprit Gaston après avoir fait son choix, pourriez-vous m'en fournir douze douzaines ?

— Douze douzaines de chaussettes ! exclama le colporteur qui croyait rêver.

— Oui, j'use beaucoup. J'irai même jusqu'à dix-huit douzaines si nous pouvons nous entendre.

— Monsieur, je vends au prix de fabrique.

— C'est beau de votre part ; mais ce n'est pas le prix qui m'importe. J'ai un marché à vous proposer. Ma commande est assez considérable pour que j'exige certaines conditions en retour. Je vais vous acheter dix-huit douzaines de chaussettes, si vous voulez vous engager à modifier votre cri et à dire désormais : marchand de bas, et non : chand d'bas.

— Monsieur aime à rire, murmura le marchand.

— Quelquefois, mais en ce moment je suis très sérieux. Peut-être ne comprendriez-vous pas le motif qui me pousse à vous dicter cette clause ; elle touche, monsieur, à des raisons d'ordre supérieur et à mon repos en particulier.

— Ainsi, reprit le marchand en scandant ses mots, monsieur va me prendre dix-huit douzaines de chaussettes si j'accepte ses conditions ?

— Et je paie comptant.

— Ça y est, marché conclu.

— Très bien. Seulement je crains que vous ne préjugez trop de votre bonne volonté. Il y a un monde entre le projet et l'exécution. Veuillez m'initier au cri que vous adopterez désormais.

— Archand d'bas ! cria le colporteur, en faisant de visibles efforts pour corriger l'habitude.

— C'est mieux, mais vous n'y êtes pas encore. Archand d'bas est incontestablement préférable à Chand d'bas. C'est marchand de bas qu'il faut dire. Recommencez.

Le colporteur, résigné, s'exécuta sans faire d'objection.

— Il y a progrès. Encore une fois. Je suis persuadé maintenant qu'avec un peu d'étude vous arriverez.

Le colporteur dut pousser son cri, à plusieurs reprises, jusqu'à ce que son client se déclarât satisfait.

— Monsieur, dit Gaston, voici l'argent de vos chaussettes, que je vais verser entre vos mains dès que le notaire sera arrivé.

— Le notaire ! s'écria le marchand.

— Oui, je l'ai fait mander, pensant que nous tombions d'accord. Il ne peut tarder. Un marché, monsieur, ne saurait être conclu trop régulièrement.

Le notaire entra sur ces entrefaites, et il crut avoir affaire à un fou, lorsque Gaston le pria d'établir un acte d'après lequel M. Joseph Tabon, bonnetier à Asnières, prenait l'engagement formel, en retour de marchandises à lui présentement payées, de crier désormais : « marchand de bas, sans omissions ni ellipses. »

Le colporteur écouta la lecture de l'acte, l'œil fixe et la bouche béeante. Au moment d'apposer sa signature, il eut comme une tentative de résistance. Ce ne fut qu'un éclair. Il prit la plume et parpha son nom. Il était vaincu.

Louis LEMAIGRE.

Lo refu dâi grands conseillers.

Ne vein bintout avâi dâi vôtè po nonmâ dâi grands conseillers ; mâ sédè-vo que su on bocon ein couson dè tot cein, kâ onna bouna eimpartiâ dè clliâo d'ora écrison su lè papâi que ne vollont pas sè laissi renonmâ, que c'est onna misère, kâ se nion n'ein vâo perein, on porrâi bin mettrè lo canton dè Vaud dézo régie, tot coumeint 'na coumouna quand nion ne vâo êtrè municipau. Cein sarâi tot parâi 'na rude vergogne, avoué cein que lâi farâi bio s'on sè retrovâvè dézo la patta dè l'or ; kâ n'ia pas ! lâi foudrài dzourè, et pè pou que lè Genevois s'yon d'accoo avoué lè z'allemands, profitériont dè cein qu'on arâ rein à derè, po férè razâ lo lè, que lo canton dè Vaud ne sarâi bintout perein que n'étang à renailles. L'est adon que ne sariâ dâi galé lulus ! mâ faut espérâ qu'on porra onco, coumein dè coutema, fabrèquâ on bon grand conset, kâ n'est pas pace qu'on ré sè trossè qu'on met 'na rua ào rebu.

Et ora se y'ein a tant que renasquont d'être renonmâ, à quoi la fauta ? Por mè crayo que l'est pace qu'on ne respecte perein lè z'autoritâ ; bin lo contréro, on lâo criè adé après, on lè délavâ su lè papâi, et faut pas êtrè mau l'ebayâ se yein a que ne sè tsaillont pas mè dè no gouvernâ. Lè z'autro iadzo cein n'allâvè pas dinsè ; on n'arâi pas ouzâ mau derè dè clliâo qu'etiont hiaut pliacci et ni pi

dè lâo fennès, kâ on desâi adé madama la syndiquâ, madama la dzudze, madame la conseillère. Oreindrâi, parait que cé mot dè madama lâo fâ mau ào cou, et l'est tot ào plie s'on oût derè : la préfâta, l'asseuseuse, la greffière, ouai ! lo respect s'ein va ; diont tot bounameint : la Janette à Sami, la Marienne à Isaa ; et l'est onco bin bio se ne diont pas : la toutou à Guegnemetse, ào bin la serpeint à Letsepotse. Na, na, l'est onna vretablia calamità, que seimblie qu'on s'ein va tot drâi contrè l'Apocalisse. Et lè z'homo, quin ka ein fâ-t-on ? Quand lo conseiller part po Lozena, y'a dâi dzeins que lâi font pas mè atteinchon qu'âo taupi, quand va teindrè sè trappès, tandi que dein mon dzouveno temps, on arretâvè dè traire lo fémé, à respect, quand per hazâ passâvè pè lo veladzo, et n'étai pas quiestion dè lâi derè : Marque, ào bin Toinon ; on arâi passâ po on mau l'apprâi et po on rein dâo tot, que lè z'autrè dzeins ariont refusâ dè vo prétâ on copa-rava, et mémo la tapidâre, et que cein arâi étâ bin fé. On lo respectâvè mi què cein, et s'on iadzo on bêvessâi quartetta avoué, on sè redressivè, mémameint que lè fennès étiont dza-lâosés dè la pernetta à l'homo qu'avâi z'u on tôt honeu ; tandi qu'ora, s'on restè on boquet tard ào cabaret la demeindze né, la fenna ne manquè pas dè vo démandâ avoué quin soulon on est restâ ; et s'on lâi dit qu'on est restâ avoué lo conseiller, crâidè-vo que cein la fâ câisi ? ào ouai ! Lo conseiller vaut pas mè què tè, se le repond.

Ora, ébahi-vo se y'ein a tant que n'ein vollont rein mè !

Après la guerre d'indépendance des Etats-Unis, le roi Georges III d'Angleterre ordonna qu'on remerciât publiquement Dieu dans tout le royaume. Un ecclésiastique écossais de haut rang lui demanda : « Pourquoi remercierons-nous ? Est-ce parce que Votre Majesté a perdu treize de ses meilleures provinces ? » — « Non, » répondit le roi. — « Est-ce parce que Votre Majesté a perdu 50,000 sujets dans le combat ? » — « Non, non ! »

— « Est-ce alors, parce que nous avons dépensé 2 milliards et demi d'argent ou bien est-ce pour la défaite et la flétrissure des armes de Votre Majesté ? » — « Rien de cela, répondit le roi plaisamment, nous rendons grâces au Ciel, parce que ce n'est pas pire. »

Nous lisons dans la *Vie à la Campagne*, de G. de Cherville, la jolie histoire que voici :

Dans certaines localités, les jeunes filles en quête de maris ont l'habitude de cueillir, en revenant de la messe de minuit, le jour de Noël, un petit rameau de pommier, qu'elles placent dans une fiole pleine d'eau suspendue dans la chambre devant la fenêtre ; si un seul de ces boutons vient à s'épanouir avant Pâques, la fillette à laquelle la branche appartient est certaine d'entrer en ménage avant que l'année soit finie. — Cela s'appelle une Pâque fleurie.

Il y avait, dans la domesticité d'un château des